

Etude de cas sur la transformation du conseil en élevage dans un contexte de transition agroécologique



Les organismes en charge du conseil en élevage s'interrogent sur la manière d'accompagner les éleveurs dans une perspective de transition agroécologique.



Ces organismes s'interrogent sur l'évolution des besoins des éleveurs en matière d'accompagnement et la nécessité de transformation des pratiques de leurs conseillers. Les conseillers, quant à eux, se demandent comment répondre à la diversité croissante des questions posées par les éleveurs.



Sur certains secteurs, comme celui des Causses et des Cévennes, une question plus spécifique peut se poser : celle de la place du pastoralisme dans le conseil en élevage.

ACTEURS DE L'ÉTUDE

Accompagnés :

- ★ Éleveurs

Accompagnants :

- ★ Contrôleurs laitiers du Service Élevage de la Confédération Générale de Roquefort (SECGR) ; conseillers en élevage d'organismes partenaires de l'Entente Interdépartementale Causses et Cévennes (EICC)



Méthode



Des **entretiens exploratoires** auprès de personnes référentes du SECGR et de l'EICC, d'éleveurs du SECGR et d'acteurs du territoire Causses-Cévennes.

3 entretiens collectifs d'éleveurs sur différents secteurs du rayon de Roquefort.

Constitution de deux groupes de conseillers (un de 9 conseillers sur le secteur de Réquista et un de 10 conseillers sur le secteur Saint-Affrique/Sud Lozère) et organisation de **3 ateliers participatifs** par groupe.

Entretiens compréhensifs de 13 conseillers en élevage, partenaires de l'EICC.



RÉFÉRENCES AGROÉCOLOGIQUES

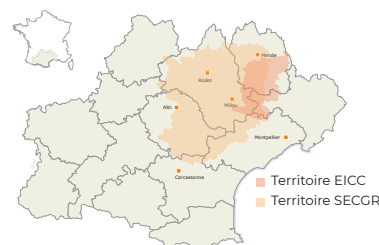
- ★ **Agroécologie**
- ★ **Approche systémique**
- ★ **Ressource fourragère**
- ★ **Transition agroécologique**



Définitions sur dicoagroecologie.fr



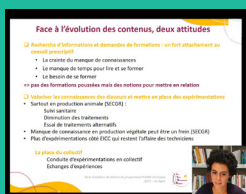
TERRAIN D'ÉTUDE



Pour aller plus loin

Dans la rubrique « cas d'étude » du projet ATA-RI sur www.psd-occitanie.fr, retrouvez :

- ★ la vidéo de la présentation de cette étude par Marine Leschiutta lors de l'atelier sur l'accompagnement de la transition agroécologique des systèmes agricoles du 10 février 2021,
- ★ un document de synthèse de ce travail sur le conseil en élevage (en cours de réalisation).





Les motivations à la transition agroécologique



Pour les accompagnants



Différentes conceptions des conseillers de la transition agroécologique selon les contextes et les secteurs : elle est souvent associée aux problématiques de changement climatique, et parfois à la conversion à l'AB.



Pour les accompagnés

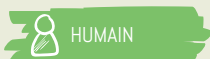
Volonté de redorer l'image de l'éleveur à une période où l'élevage est mis à mal au sein de la société.
Volonté de découvrir d'autres manières de faire (pour ceux qui sont déjà engagés).



Les moyens mis en oeuvre pour cette transition agroécologique



- Une **évolution du «contenu»** du conseil qui n'est plus seulement technique mais aborde une diversité de sujets (organisation du travail, relations avec les consommateurs, etc...).
- Des **formations et de la recherche d'informations** pour un conseil prescriptif.
- La mise en place **d'expérimentations** chez les éleveurs.



- La transformation des outils et de leur usage (outils plus ludique, support d'une co-construction du conseil avec l'éleveur, support de dialogue).
- Un **changement progressif de posture** des conseillers en relation avec le développement d'outils adaptés.
- Le développement du **conseil collectif**.
- Le **développement de collaborations** intra- et inter-organismes pour une approche globale, en particulier au cours de visites conjointes des conseillers.



Qu'en retient-on pour l'accompagnement à la transition agroécologique ?

- ★ Pour permettre le déploiement d'un conseil agroécologique, les conseillers ont besoin d'un mandat clair de leur hiérarchie.
- ★ La transformation des pratiques agricoles et la transformation des pratiques de conseil se font en interaction, chemin faisant. La transition agroécologique peut susciter un changement de posture des conseillers.
- ★ Une approche globale des fermes et la prise en compte dans le conseil d'une vision à moyen et long terme sont nécessaires. Ces changements appellent une collaboration entre conseillers (généralistes et spécialisés) et entre organismes, à l'échelle du territoire.

Etude menée par :
Nathalie Couix / Marine Leschiutta (UMR AGIR)

Cette recherche a bénéficié du soutien du Programme PSDR4 (projet ATA-RI, 2016-2020), financé par INRAE et la Région Occitanie.



INRAE

